Accusé de réception en préfecture

021-212102313-20181217-VD20181217-019-DE

Date de télétransmission : 18/12/2018 Date de réception préfecture : 18/12/2018

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

19

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Conseil Municipal de la Ville de Dijon Séance du 17 décembre 2018



Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : Mme FERRIERE

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - Mme DILLENSEGER - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme MARTIN-GENDRE - M. BERTHIER - Mme TOMASELLI - M. PIAN - M. DECOMBARD - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - M. MARTIN - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHI - Mme HILY - M. BARD - Mme CHARRET-GODARD - M. BORDAT - M. DIOUF - Mme BLAYA - Mme FAVIER - Mme OUTHIER - Mme MILLE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX

Membres excusés : Mme REVEL (pouvoir M. MEKHANTAR) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - M. FAVERJON (pouvoir M. CHÂTEAU) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. LOVICHI) - M. ROZOY (pouvoir M. DECOMBARD) - M. CONTESSE (pouvoir MME BLAYA) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE) - Mme VANDRIESSE (pouvoir M. BOURGUIGNAT)

Membres absents : M. HOUPERT - M. CAVIN

## OBJET DE LA DELIBERATION

## « Dijon vu par... » - Édition 2019 - Choix de l'artiste

M. Bard, nom de la commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, expose :

Mesdames, Messieurs,

Chaque année, en vue de la réalisation de l'exposition « Dijon vu par... », la Ville sollicite un artiste. Celui-ci doit, au travers d'une vision inédite et originale, mettre en valeur le patrimoine de la Ville de Dijon, qu'il soit matériel ou immatériel.

Pour l'édition 2019, il est proposé de retenir l'artiste dijonnais Pierrick FINELLE, photographe.

Cet artiste présentera une exposition photographique en noir et blanc qui joue avec les ombres et la lumière de la rue et des espaces urbains. L'approche est résolument urbaine et l'architecture y est omniprésente. On trouve dans ses photographies, la force de l'image pure et sans artifice. Son travail est influencé par des photographes célèbres tels Cartier-Bresson et Doisneau.

La scénographie est originale, elle utilise exclusivement la lumière naturelle du salon Apollon, conférant à chaque visite un caractère unique.

L'exposition a également une dimension interactive et participative, car le photographe souhaite partager et transmettre sa passion :

- le visiteur est invité à prendre ses propres clichés et à les partager sur les réseaux sociaux à partir d'un hashtag propre à l'exposition ;
- un concours photo est organisé à destination des jeunes fréquentant les structures de quartier dijonnaises. Les participants sont invités à visiter l'exposition « Dijon vu par... » et à donner leur propre vision de la ville, accompagnés par l'artiste. Les photos retenues sont exposées sur les grilles du Jardin Darcy au cours de l'été en parallèle de l'exposition de Pierrick Finelle.

Soucieux de l'accessibilité à tous de son exposition, l'artiste propose une visite spécifique pour le public mal et non voyant, avec l'audiodescription d'une de ses photographies. L'écriture en est confiée à Tarik NOUI, écrivain originaire de Dijon et producteur de créations radiophoniques pour France Culture.

L'exposition est présentée à l'Hôtel de Ville, au Salon Apollon, du samedi 22 juin au dimanche 15 septembre 2019. Son accès est gratuit.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 décider la participation de Monsieur Pierrick FINELLE à l'édition 2019 de l'exposition « Dijon vu par... » ;
- 2 m'autoriser à signer le contrat d'aide à la création, ainsi que tout acte à intervenir pour son application ;
- 3 décider l'accès gratuit du public à l'exposition ;
- 4 m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

